



COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE

Session du Comité consultatif public mixte n° 01-01

Le 16 mars 2001
Winnipeg, Manitoba, Canada

Compte rendu de discussion

Le Comité consultatif public mixte (CCPM) de la Commission de coopération environnementale (CCE) a tenu une session ordinaire le 16 mars 2001, à Winnipeg (Manitoba), Canada, parallèlement à un atelier de la CCE qui a eu lieu la veille sur les couloirs nord-américains de transport et d'échanges commerciaux.

Le présent compte rendu de discussion fait état des décisions prises par les membres du CCPM sur chaque point de l'ordre du jour, des activités à entreprendre et des responsabilités en matière de suivi. On trouve l'ordre du jour à l'annexe A, la liste des participants à l'annexe B, l'avis au Conseil n° 01-01 sur les couloirs nord-américains de transport et d'échanges commerciaux à l'annexe C, l'avis au Conseil n° 01-02 sur l'accord concernant la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) à l'annexe D et l'avis au Conseil n° 01-03 sur la protection contre la propagation de maladies transmissibles à l'annexe E.

On peut se procurer le texte des comptes rendus de discussion, des avis du CCPM au Conseil et d'autres documents relatifs au Comité auprès du bureau de sa chargée de liaison. On peut aussi consulter ces documents sur le site Web de la Commission, sous la rubrique consacrée au CCPM, à l'adresse <<http://www.cec.org>>.

AVERTISSEMENT : Malgré le soin avec lequel le présent compte rendu a été établi, il est possible qu'il ne rapporte pas fidèlement les propos des personnes citées, car celles-ci ne l'ont ni examiné ni approuvé.

Mot de bienvenue et tour d'horizon de la présidente du CCPM

La présidente du CCPM, M^{me} Liette Vasseur, souhaite la bienvenue à Winnipeg à tous les participants. Avant d'ouvrir la séance, elle invite M. Walter Vergara, de la Banque mondiale, à faire un exposé succinct, car son voyage a été perturbé la veille par des retards qui l'ont empêché de prendre la parole comme prévu durant l'atelier sur les couloirs de transport et d'échanges commerciaux.

À la suite de cet exposé, un membre du CCPM demande que l'on établisse une liste de tous les projets et de tous les montants de financement du Fonds pour l'environnement mondial, puisque l'on a déterminé, au cours de la Conférence de Rio, que ce fonds constituait le mécanisme de financement des activités de développement durable. M. Paul Miller, du Secrétariat de la CCE, accepte de se charger de cette tâche.

Suivi : Secrétariat

M^{me} Vasseur ouvre ensuite la séance en rappelant aux participants qu'au cours de sa dernière session ordinaire en 2000, le CCPM a décidé de n'examiner qu'une seule question durant chacune de ses réunions, et qu'en l'occurrence, la présente ne porte que sur les couloirs de transport et d'échanges commerciaux.

Elle mentionne l'absence de M. Steve Owens, qui se dit désolé de ne pas être présent, et souligne que quatre postes sont vacants au sein du CCPM, deux pour le Canada et deux pour le Mexique.

En dernier lieu, elle souhaite une bienvenue particulière aux élèves de l'école secondaire Grant Park et indique que le CCPM fera dorénavant des efforts pour que des élèves puissent participer à ses séances ordinaires.

Adoption de l'ordre du jour provisoire

L'ordre du jour provisoire est adopté après ajout d'un point concernant la fièvre aphteuse.

Compte rendu du représentant de la CCE et période de questions

La présidente invite le directeur des programmes de la CCE, M. Greg Block, à faire un bref exposé. En premier lieu, il fait une mise à jour sur le programme de la CCE en mentionnant que depuis son adoption, en décembre 2000, le Secrétariat s'est employé activement à le mettre en œuvre au cours de l'hiver. Il fait particulièrement mention de la tenue de réunions sur les sujets suivants :

- le registre des rejets et des transferts de polluants;
- l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord visant à coordonner la conservation avienne à l'échelle continentale;
- les possibilités et les défis du marché de l'électricité [réunion du conseil consultatif connexe dans le cadre d'une activité du Secrétariat visée à l'article 13 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE)];
- le financement privé nécessaire à l'expansion du marché du café d'ombre.

M. Block indique qu'il est prévu de tenir des réunions en vue :

- d'établir un plan d'action relatif aux oiseaux migrateurs des prairies;
- de réviser la stratégie de conservation de la biodiversité.

Il rend également compte de l'ébauche d'un document préparé à l'initiative de la directrice exécutive, dont le titre provisoire est *Soutien à un partenariat économique renforcé en Amérique du Nord*, qui énonce des thèmes pouvant être examinés au cours de la prochaine session ordinaire du Conseil dans le contexte d'un partenariat nord-américain renouvelé.

Répondant à une suggestion d'un membre du CCPM, M. Block, signale que la directrice exécutive serait heureuse de voir le CCPM participer à cet exercice élargi d'élaboration d'un programme. La présidente demande aux membres de transmettre leurs observations dans les meilleurs délais possibles.

Suivi : membres du CCPM

Il est ensuite question du rôle du Conseil de la CCE durant le prochain Sommet des Amériques. Les membres conviennent de formuler un avis au Conseil soulignant l'importance de poursuivre les travaux sur les liens entre l'environnement et le commerce. M. Block explique que la directrice exécutive est d'avis que la CCE devrait constituer un exemple des avantages que procure la coopération dans le domaine de l'environnement [voir l'avis au Conseil n° 01-02 sur l'accord concernant la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) à l'annexe D].

Suivi : Conseil

Un membre du CCPM mentionne qu'il n'est aucunement question du programme d'application des lois dans les solutions d'orientation énoncées dans l'ébauche du document. M. Block indique que celui-ci a été intégré dans le programme général afin de soutenir des projets et des activités déterminés.

Discussion en plénière sur les couloirs nord-américains de transport et d'échanges commerciaux

En résumé, cette discussion donne lieu aux observations suivantes :

- Le CCPM devrait demander au groupe d'étude de faire à nouveau porter le projet sur la région El Paso/Ciudad Juárez.
- Le rapport devrait examiner de façon plus détaillée les normes en vigueur dans chaque pays concernant, par exemple, les dimensions des chargements et des véhicules ainsi que les caractéristiques des pneus.
- Le type des pneus a un rapport étroit avec la consommation de carburant.
- De nouveaux problèmes surgissent aux alentours des ports et des aéroports en raison d'un accroissement du nombre de transbordements effectués à partir d'entrepôts situés en dehors des couloirs de transport.
- La planification devrait délaissé le transport sur de courtes distances, dans le centre du continent, et privilégier les longs itinéraires.
- Il faudrait mener une étude sur les centres de transport combiné.
- Le site Web de la CCE devrait mentionner clairement que le rapport de la société ICF Consulting est une ébauche.
- Ces travaux portent sur une combinaison d'aspects politiques et matériels; il faudrait qu'ils soient axés sur la planification et sur l'orientation politique de même que sur des considérations d'ordre technique (p. ex., le carburant écologique).
- Il faudrait définir plus largement les couloirs de transport et d'échanges commerciaux afin qu'ils comprennent les couloirs de transport d'énergie, car ceux-ci suscitent de très gros enjeux en matière de politique publique.
- Les répercussions transfrontalières des couloirs de transport d'énergie offrent un contexte pertinent pour favoriser l'élaboration d'un accord sur l'évaluation des impacts environnementaux transfrontaliers.
- La CCE pourrait contribuer à l'élaboration de principes communs concernant le transport écologique en réunissant les pouvoirs publics, le secteur privé et les organisations non gouvernementales.

- Il faudrait collaborer à la recherche de solutions régionales et élargir les visées pour tenir compte tant des besoins en énergie que des investissements et des nouvelles techniques.
- Il faudrait inciter les États à travailler de façon concertée et à mettre leurs moyens financiers en commun.
- Le Mexique a besoin d'investissements pour satisfaire aux normes continentales (p. ex., en vue de réduire la teneur en soufre du carburant).
- Un relevé des effets sur la santé d'un accroissement de la pollution (particules) permettrait d'accélérer la prise de mesures. On dispose de données pour étayer les considérations sanitaires, et il faudrait relier cette démarche avec l'activité portant sur la santé des enfants.
- Il faudrait tenir compte du risque que représente l'introduction d'espèces exotiques envahissantes dans les couloirs d'échanges commerciaux.
- Il est important de recueillir d'autres renseignements sur les carburants de rechange et les piles à carburant.

Un membre demande quel est le meilleur moyen de coordonner les objectifs et les échéanciers. Un autre mentionne qu'au Canada, les gouvernements ont accepté de nouvelles normes pour les particules et qu'ils sont maintenant en train de chercher des moyens de les appliquer. Un représentant d'Environnement Canada révèle qu'un programme connexe a été instauré et qu'il est doté d'un budget de 700 millions de dollars canadiens pour trois ans.

M. Block déclare qu'à la lumière de ces bonnes idées et malgré les limites financières, il serait judicieux de réunir des fonctionnaires de haut rang des trois pays afin qu'ils envisagent comment trouver des fonds et des partenaires et entreprendre des projets pilotes fructueux. Il ajoute que la contribution du CCPM sera très appréciée dans ce domaine.

Discussion concernant un avis éventuel au Conseil sur les couloirs nord-américains de transport et d'échanges commerciaux

Voir l'avis au Conseil n° 01-01 sur cette question à l'annexe C.

Suivi : Conseil et Secrétariat

Articles 14 et 15 de l'ANACDE

a) Observations du CCPM concernant l'ébauche du rapport sur l'historique des communications de citoyens visées aux articles 14 et 15 de l'ANACDE

La présidente présente un consultant du CCPM, M. Stephen Kass, qui donne un aperçu de l'ébauche du rapport et des commentaires exprimés par les membres du Comité.

Les membres conviennent d'ébaucher une nouvelle version d'ici le 21 mars en se donnant jusqu'au 23 mars pour formuler des observations finales. Elle sera ensuite traduite et publiée à une date déterminée en vue de la soumettre à l'examen du public le 3 avril 2001. Cela permettra d'établir ce rapport à temps pour la session ordinaire du Conseil du mois de juin.

Suivi : membres du CCPM, consultant et Secrétariat

b) Suggestions du groupe de travail connexe du CCPM concernant les prochaines étapes du processus d'examen public de l'ébauche du rapport

Les membres apportent certains éclaircissements au texte qu'ils approuvent ensuite. La présidente remercie le groupe de travail formé de MM. Daniel Basurto et Peter Berle et de M^{me} Donna Tingley. On peut consulter ce document sur le site Web de la CCE.

La discussion qui suit porte sur la façon dont le CCPM pourrait procéder dans le cas des renvois de la part du Conseil. La présidente indique que, selon la question à étudier, il serait possible d'embaucher des consultants pour aider le CCPM, étant donné que des ressources sont disponibles. Les membres conviennent que le groupe de travail sus-mentionné se penchera sur les façons dont le CCPM pourrait procéder et en fera part aux membres du Comité au cours de la réunion de juin.

c) Lettre du CCPM au Conseil au sujet des questions soulevées par M^{me} Martha Kostuch sur la résolution du Conseil n° 00-09

Le Conseil n'a pas encore répondu à cette lettre.

Mesures de suivi

a) Étapes d'un processus éventuel de formulation d'un avis au Conseil sur les organismes génétiquement modifiés (OGM)

Les membres conviennent que de nombreuses organisations se penchent sur cette question complexe et que la CCE n'a pas vraiment de rôle à jouer dans ce domaine pour le moment. Le CCPM continuera d'exercer un suivi relativement à cette question.

La présidente expédiera une lettre de remerciements aux personnes qui ont fourni des documents au CCPM à ce sujet.

Suivi : présidente du CCPM

b) Lettre du CCPM au Conseil au sujet du Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce tenu en octobre 2000

La chargée de liaison du CCPM informe l'assistance qu'un rapport à ce sujet sera prêt en avril 2001. Les membres conviennent d'attendre la parution de ce rapport avant d'envisager la formulation d'un avis au Conseil.

Suivi : Secrétariat

c) Lettre du CCPM au Groupe consultatif intergouvernemental sur les tendances nouvelles et importantes dans le domaine de l'environnement

Le CCPM n'a reçu aucune réponse à cette lettre et la chargée de liaison informe l'assistance que le Groupe consultatif ne s'est pas réuni depuis la séance conjointe de décembre. Les membres conviennent que la présidente lui adresse une nouvelle lettre exprimant l'inquiétude du Comité devant l'absence de progrès.

Suivi : présidente du CCPM et Secrétariat

Questions administratives

a) Nomination et rotation des membres et formation des groupes de travail du CCPM

La présidente mentionne qu'elle n'a pas encore reçu de réponse du ministre Anderson concernant les deux postes canadiens vacants. Elle a par contre été verbalement informée que les deux postes mexicains seront comblés sous peu.

Les membres conviennent de nommer M. Peter Berle pour représenter le CCPM au sein du Groupe consultatif de la CCE sur l'électricité et l'environnement.

Les membres décident également de nommer M. Jon Plaut et M^{mes} Donna Tingley et Blanca Torres pour faire partie du groupe de travail du CCPM qui choisira les membres du public admissibles à une aide financière pour assister à la session ordinaire du Conseil au mois de juin.

M. Peter Berle représentera également le CCPM à la réunion du 27 mars sur une stratégie de conservation de la biodiversité.

b) Session ordinaire du Conseil en 2001

Les membres examinent les plans et l'organisation de la session ordinaire du Conseil. Des efforts ont été déployés pour maximiser la participation du public et des tables rondes porteront sur les cinq thèmes que le Secrétariat a énoncés dans l'ébauche du document portant sur un soutien à un partenariat économique renforcé. Le CCPM tiendra un atelier sur les produits et services écologiques. La présidente et la chargée de liaison du CCPM choisiront les membres qui assureront la présidence des tables rondes.

Suivi : présidente et chargée de liaison du CCPM

Les membres conviennent que la présidente transmette une lettre aux ministres les invitant à confirmer les dates de la session ordinaire de 2001 le plus tôt possible, ainsi qu'à fixer les dates de celles de 2002 dans le cadre du programme de l'année en cours.

Suivi : présidente du CCPM et Conseil

En dernier lieu, les membres approuvent un avis au Conseil soulignant la nécessité d'une coopération trinationale afin de prévenir l'introduction et la propagation de la fièvre aphteuse et de la maladie de la vache folle (voir l'annexe E).

Suivi : Conseil

Commentaires des observateurs

Les observateurs ne formulent aucun commentaire.

La présidente remercie les membres du CCPM, le public, les interprètes et le personnel de la CCE avant de lever la séance.

Rédigé par Lorraine Brooke

APPROUVÉ PAR LES MEMBRES DU CCPM LE 11 AVRIL 2001



**Commission nord-américaine de coopération environnementale
Réunion du Comité consultatif public mixte no 01-01**

Le vendredi 16 mars 2001

**Hôtel Fort Garry
222, Broadway Avenue
Winnipeg, Manitoba**

Tél. : (204) 942-8251 • Téléc. : (204) 956-2351

Ordre du jour provisoire

Présidente : M^{me} Liette Vasseur

- 9 h 00 à 9 h 30 Mot de bienvenue et tour d'horizon de la présidente du CCPM
- a) Adoption de l'ordre du jour provisoire
 - b) Compte rendu du représentant de la CNACE et période de questions
 - c) Comptes rendus des représentants des Comités consultatifs nationaux et gouvernementaux
- 9 h 30 à 11 h 00 Discussion en plénière sur les couloirs nord-américains de transport et d'échanges commerciaux
- 11 h 00 à 11 h 15 Pause
- 11 h 15 à 12 h 00 Discussion sur un éventuel avis au Conseil concernant les couloirs nord-américains de transport et d'échanges commerciaux *
- 12 h 00 à 13 h 30 Déjeuner
- 13 h 30 à 15 h 30 Articles 14 et 15 de l'ANACDE *
- a) Observations du CCPM concernant l'ébauche du rapport sur l'historique des communications de citoyens visées aux articles 14 et 15 de l'ANACDE en vue d'une consultation publique
- 15 h 30 à 16 h 00 Articles 14 et 15 de l'ANACDE * (suite)
- a) Suggestions de la part du groupe de travail connexe du CCPM au sujet des étapes suivantes du processus d'examen public de l'ébauche du rapport
 - b) Lettre du CCPM au Conseil au sujet des questions soulevées par M^{re} Martha Kostuch sur la résolution du Conseil n° 00-09
- 16 h 00 à 16 h 15 Pause
- 16 h 15 à 17 h 15 Suivi *
- a) Lettre du CCPM au Conseil au sujet du Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce tenu en octobre 2000
 - b) Lettre du CCPM au Groupe consultatif intergouvernemental sur les tendances nouvelles et importantes dans le domaine de l'environnement
 - c) Étapes d'un processus éventuel visant à formuler un avis au Conseil sur OGM
- 17 h 15 à 17 h 30 Questions administratives *
- a) Nomination et rotation des membres et formation des groupes de travail du CCPM
 - b) Session ordinaire du Conseil en 2001
 - c) Prochaine réunion du CCPM en juin 2001
- 17 h 30 à 18 h 00 Commentaires des observateurs
- 18 h 00 Levée de la séance



Session du Comité consultatif public mixte (CCPM) n° 01-01

Annexe B

16 mars 2001

Fort Garry Hotel
222 Broadway Avenue
Winnipeg, Manitoba

Téléphone: (204) 942-8251 • Fax: (204) 956-2351

Liste des participants

16/03/01

Public

Jeffrey Ang-Olson

ICF Consulting
60 Broadway Street
San Francisco, California 94111
Tel: (415) 677-7110
Fax: (415) 677-7177
e-mail: jangolson@icfconsulting.com

Kenneth Beeson

Managing Director
Public Policy Management
3 – 2545 West Third Avenue
Vancouver, British Columbia V6K 1M2
Tel: (604) 222-2463
Fax: (604) 222-2469
e-mail: kbeeson1@home.com

David Bezak

Manager, Air Quality
Manitoba Conservation
123 Main Street, Suite 160
Winnipeg, Manitoba A3C 1A5
Tel: (204) 945-7046
Fax: (204) 948-2357
e-mail: dbezak@gov.mb.ca

Lorraine Brooke

Consultant
3745, St-Jacques West, Suite 220
Montréal, Québec H4C 1H3
Tel: (514) 934-1218
Fax: (514) 937-5114
e-mail: toportia@Mlink.NET

Andy Burzynski

Coordinator – Applied Sciences
Red River College
2055 Notre Dame Avenue
Winnipeg, Manitoba R3H 0J9
Tel: (204) 632-2202
Fax: (204) 632-4859
e-mail: aburzyns@rrc.mb.ca

Bill Cowart

ICF Consulting
9300 Lee Highway
Fairfax, Virginia 22021
Tel: (703) 934-3579
Fax: (703) 934-3740
e-mail: Bcowart@ICFConsulting.com

Jean-François Dionne

Advisor, Americas Branch
Environment Canada
10 Wellington Street, 25th Floor
Hull, Quebec K1A 0H3
Tel: (819) 994-6051
Fax: (819) 997-0199
e-mail: JeanFrancois.dionne@ec.gc.ca

Terry Duguid

Chair,
Manitoba Clean Environment Commission
155 Carlton Street, 3rd Floor
Winnipeg, Manitoba R3C 3H8
Tel: (204) 945-5293
e-mail: tduguid@env.gov.mb.ca

Adrián Fernández Bremauntz

Director General de Gestión e Información
Ambiental
Instituto Nacional de Ecología/SEMARNAT
Av. Revolución No. 1425, N-8
México, D.F. 01410
Tel: (525) 624-3456
Fax: (525) 624-3584
e-mail: afernand@ine.gob.mx

Luis González

First Secretary
NAFTA Office / Embassy of Mexico
45 O'Connor Street, Suite 1503
Ottawa, Ontario K1P 1A4
Tel: (613) 235-7782
Fax: (613) 235-1129
e-mail: luis.gonzalez@nafta-mexico.org

Harry Hirvonen

Science Advisor, Forest Health
Canadian Forest Service
Natural Resources Canada
580 Booth St, 12th Floor
Ottawa, Ontario K1A 0E4
Tel: (613) 947-9015
Fax: (613) 947-9035
e-mail: hirvonen@nrcan.gc.ca

Stephen Kass

Attorney
Carter, Ledyard & Milburn
2 Wall Street
New York, New York 10005
Tel: (212) 238-8801
Fax: (212) 732-3232
e-mail: kass@clm.com

Carly Kiddell

Grant Park High School Student
868 Fleet Avenue
Winnipeg, Manitoba R3M 1L5
Tel: (204)
Fax: (204) 477-5633

Bogdan Makuc

Economic Officer
Transport Canada
Tower G, Place de Ville, 27th floor
330 Sparks Street
Ottawa, Ontario K1A 0N5
Tel: (613) 998-1848
Fax: (613) 998-2686
e-mail: makucb@tc.gc.ca

Daniel McNaughton

Regional Director
Canadian Environmental Assessment Agency
263-123 Main St.
Winnipeg, Manitoba R3C 4W2
Tel: (204) 982-2457
Fax: (204) 983-7174
e-mail: dan.mcnaughton@ceaa.gc.ca

Karen McRobbie

Program Analyst
Department of conservation
Manitoba Government
160-123 Main Street
Winnipeg, Manitoba R3C 1A5
Tel: (204) 945-5747
Fax: (204) 948-2357
e-mail: kmcrobbe@gov.mb.ca

Sherry Miller

Grant Park High School Student
468 Berwick Place
Winnipeg, Manitoba R3L 1B2
Tel: (204) 475-2563
Fax: (204) 477-5633

Elizabeth Munger

Director
Gladstein and Associates
4032 S. Lamar Blvd.
Austin, Texas 78745
Tel: (512) 447-3595
Fax: (512) 447-4929
e-mail: elizabeth@gladstein.org

Kathleen Nadeau

Policy Analyst
Transportation Systems
Environment Canada
351, boul. St-Joseph, bureau 10
Hull (Quebec) K1A 0H3
Tel: (819) 997-3809
Fax: (819) 953-7815
e-mail: kathleen.nadeau@ec.gc.ca

Israel Núñez

Director para CCA y Canadá
Semarnat
Periférico Sur 4209, piso 6
México D.F. 14210
Tel: (525) 628-0600 ext. 12039
Fax: (525) 628-0653
e-mail: inunez@semarnat.gob.mx

Merrell-Ann Phare

Executive Director/Legal Counsel
Centre for Indigenous Environmental Resources
245 McDermot Ave, 3rd Floor
Winnipeg, Manitoba R3B 0S6
Tel: (204) 956-0660
Fax: (204) 956-1895
e-mail: maphare@cier.mb.ca

Carlos Armando Rincon Valdez
US-Mexico Environmental Project Director
Environmental Defense
1100 N. Stanton, Suite 805
El Paso, Texas 79902
Tel: (915) 543-9292
Fax: (915) 543-9115
e-mail: crincon@environmentaldefense.org

Russ Robinson
Head, Sustainable Transportation
Environment Canada
351, boul. St. Joseph, bureau 10
Hull, Quebec K1A 0H3
Tel: (819) 953-1601
Fax: (819) 953-7815
e-mail: russ.robinson@ec.gc.ca

Lindsay Searles
Grant Park High School Student
6 – 416 Carpathia Road
Winnipeg, Manitoba R3M 1Y4
Tel : (204) 489-0724
Fax: (204) 477-5633

John C. Spacek
Senior Director
Manitoba Highways
Highways and Government Services
Transportation Policy and Service Development
15th Floor, 215 Garry Street
Winnipeg, Manitoba R3C 3Z1
Tel: (204) 945-1025
Fax: (204) 945-5539
e-mail: jspacek@hwy.gov.mb.ca

Lindsay Stastook
Grant Park High School Student
62 Whitetail Drive
Winnipeg, Manitoba R3R 3G4
Tel: (204) 475-9336
Fax: (204) 477-5633

Walter Vergara
Principal Chemical Engineer
World Bank
1818 H Street, NW
MSN-I-6-218
Washington, DC 20433
Tel: (202) 458-2705
Fax: (202) 676-0199
e-mail: wvergara@worldbank.org

CCPC

Cam Avery
Director of Public Affairs
B.C. Gas
24th Floor
1111 West Georgia
Vancouver, British Columbia V6E 4M4
Tel: (604) 443-6603
Fax: (604) 443-6614
e-mail: cavery@bcgas.com

Daniel Basurto
Abogado
Derecho Ambiental
Basurto, Santillana y Arguijo, S.C.
Homero N° 1804, Desp.602
Col. Polanco
México D.F. 11570
Tel: (011 525) 395-1085
Fax: (011 525) 395-1095/1540
e-mail: dbasurto@lexcorp.com.mx

Peter Berle
P.O. Box 881
Stockbridge, Massachusetts 01262
Tel: (413) 298-0061
Fax: (413) 298-0069
e-mail: pberle@audubon.org

Jonathan Plaut
3 Ashland Rd.
Summit, New Jersey 07901
Tel: (908) 273-4127
Fax: (908) 273-6836
e-mail: jplaut@aol.com

Donna Tingley
Executive Director
Clean Air Strategic Alliance
9940-106th Street, 9th Floor
Edmonton, Alberta T5K 2N2
Tel: (780) 427-9793
Fax: (780) 422-3127
e-mail: dtingley@casahome.org

Raúl Tornel

Presidente
Comisión de Ecología de la Industria Nacional
CONCAMIN
Camino a Santa Lucía # 198
Fracc. Industrial San Antonio
Azcapotzalco, México D.F. 02760
Tel: (011 525) 353 3194
Fax: (011 525) 561 0097
e-mail: rtornel@tornel.com.mx

Blanca Torres

Profesora / Investigadora
Centro de Estudios Internacionales
El Colegio de México, A.C.
Camino al Ajusco 20
Col. Pedregal de Santa Teresa
México D.F. 01900
Tel: (011 525) 449-3000 Ext. 3042
Fax: (011 525) 645-0464
e-mail: btorres@colmex.mx

Liette Vasseur

International Project Director
Department of Biology and
Environmental Studies Program
Saint-Mary's University
923 Robie St.
Halifax, Nova Scotia B3H 3C3
Tel: (902) 496-8234
Fax: (902) 420-5261
e-mail: Liette.Vasseur@stmarys.ca

JPAC Chair for 2001**Serena Wilson**

9100 Mill Creek Landing
Great Falls, Virginia 22066
Tel: (703) 759-4642
Fax: (703) 759-7897
e-mail: wilsonserena@juno.com

John Wirth

President
North American Institute
708 Paseo de Peralta
Santa Fe, New Mexico 87501
Tel: (505) 982-3657
Fax: (505) 983-5840
e-mail: jdworth@leland.stanford.edu

CNACE**Greg Block**

Director of Programs
Tel: (514) 350-4330
Fax: (514) 350-4314
e-mail: gblock@ccemtl.org

Paul Miller

Program Manager, Air Quality
Tel: (514) 350-4326
Fax: (514) 350-4314
e-mail: pmiller@ccemtl.org

Jocelyne Morin

Assistante de la chargée de liaison
du CCPM
Tel: (514) 350-4366
Fax: (514) 350-4314
courriel: jmorin@ccemtl.org

Manon Pepin

Chargée de liaison du CCPM
Tel: (514) 350-4305
Fax: (514) 350-4314
Courriel: mpepin@ccemtl.org

AVIS AU CONSEIL N^o 01-01

Objet : Couloirs nord-américains de transport et d'échanges commerciaux

Le Comité consultatif public mixte (CCPM) de la Commission de coopération environnementale (CCE);

EN CONFORMITÉ avec le paragraphe 16(4) de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, qui l'habilite à formuler des avis au Conseil;

AYANT participé au très fructueux atelier de la CCE sur les couloirs de transport et d'échanges commerciaux tenu le 15 mars 2001, à Winnipeg, au Canada, et ayant étudié ce sujet le lendemain au cours d'une séance publique en plénière cadrant avec sa session ordinaire n^o 01-01;

ÉTANT DONNÉ l'augmentation notable des échanges commerciaux dans les couloirs nord-américains de transport depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), ainsi que des problèmes que posent les gaz d'échappement le long de ces couloirs dans toute l'Amérique du Nord, notamment leurs effets sur la santé des enfants et sur la biodiversité, le CCPM recommande respectueusement au Conseil de poursuivre son travail concerté en tenant compte des suggestions suivantes :

1. Un groupe d'intervenants (formé de représentants de tous les paliers de gouvernement, du secteur privé, des collectivités — dont les collectivités autochtones — et du milieu universitaire, de même que de responsables de projets fructueux portant sur la gestion de la croissance) devrait choisir un couloir pilote de transport transfrontalier par le biais d'un processus de sélection fondé sur des critères;
 - instaurer et coordonner un processus intégré à la fois ouvert et transparent, s'engager à l'améliorer en permanence par une collecte continue de données et étendre cette collecte au-delà des frontières;
 - encourager le Secrétariat de la CCE d'élaborer un programme de sensibilisation de ces intervenants.
2. L'objectif visé est de dresser un plan de transport optimal pour la région pilote, dans l'optique d'instaurer un programme de couloirs écologiques faisant appel à la coopération transfrontalière et de faire de ce plan un modèle pour de nouvelles activités stratégiques.

- Le groupe d'intervenants devra tout d'abord passer en revue l'expérience acquise grâce aux programmes déjà en place [p. ex., celui relatif à l'*International Clean Transportation Corridor* (ICTC-3, Couloir écologique de transport international), et celui de l'association des *Northeast States for Coordinated Air Use Management* (NESCAUM, Gestion coordonnée de l'utilisation de l'air dans les États du nord-est)] afin de mesurer la compatibilité des activités entreprises dans les divers couloirs et d'étendre, au besoin, la portée des programmes en cours par le biais d'activités stratégiques.
 - Il faudra considérer les mesures d'atténuation suggérées dans le rapport de la société conseil ICF en vue, notamment, d'harmoniser les normes relatives aux carburants et à la modification des moteurs.
 - Le groupe devra ensuite s'employer à atteindre les objectifs ci-dessous, en fonction des ressources disponibles et des priorités établies :
 - a) Intégrer des considérations relatives à l'utilisation des sols dans le processus d'examen du transport (en déterminant les zones qui donnent ou ne donnent pas lieu à une croissance).
 - b) Solliciter l'avis des collectivités touchées au sujet de l'orientation des activités de transport planifiées.
 - c) Trouver des moyens d'établir et de tenir à jour des ensembles de données comparables dans les pays signataires de l'ALÉNA afin de veiller à ce que le plan continue d'être fructueux.
 - d) Évaluer les risques que représentent les gaz d'échappement et leurs effets sur la santé humaine et dresser un plan de gestion de ces risques.
 - e) Promouvoir des incitatifs financiers tels que les crédits d'impôt afin de favoriser la réalisation d'activités visant l'aménagement de couloirs écologiques.
3. À long terme, dans toute activité de planification et d'implantation de centres de transport combiné, y compris les volets «interaction» et «concurrence possible» entre les divers modes de transport transfrontalier, il faudrait considérer les avantages environnementaux, tout en tenant compte des appareils judiciaires propres à chacun des trois pays.

APPROUVÉ PAR LES MEMBRES DU CCPM

Le 3 avril 2001



AVIS AU CONSEIL N^o 01-02

Objet : Accord sur la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA)

Le Comité consultatif public mixte (CCPM) de la Commission de coopération environnementale (CCE);

EN CONFORMITÉ avec son mandat l'habilitant à formuler des avis au Conseil;

AYANT constaté, au cours de sa session ordinaire n^o 01-01 du 16 mars 2001, l'absence de considérations environnementales dans le discours qui a ouvert la voie au prochain Sommet des Amériques qui se tiendra à Québec, au Canada, concernant un accord sur la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA);

PRENANT NOTE du projet de tenir une réunion des ministres de l'Environnement des Amériques, les 29 et 30 mars 2001, à Montréal, au Canada;

INVITE le Conseil, par l'entremise de ses membres, à s'assurer qu'un accord sur la ZLEA inclut des mécanismes permettant une mise en relation de l'environnement et du commerce. La CCE, qui a été créée en vertu de l'accord environnemental parallèle à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), est l'illustration de ces mécanismes, et elle a été en mesure de réaliser, de façon fructueuse, des programmes ayant pour objet :

- a) la gestion rationnelle des produits chimiques;
- b) la collecte et la diffusion de données sur les rejets de substances chimiques toxiques;
- c) le relevé de stratégies visant à diminuer les répercussions sur l'environnement d'un accroissement des activités dans les couloirs d'échanges commerciaux;
- d) la protection d'espèces sauvages communes comme les oiseaux migrateurs et les monarques;
- e) la protection de l'environnement et l'application des lois de l'environnement;
- f) le commerce d'écoproduits et du café d'ombre.

RECOMMANDE en outre que toute disposition d'un accord sur la ZLEA autorisant les investisseurs à réclamer des dommages-intérêts à la suite de mesures réglementaires ou politiques ne puisse empêcher quelque Partie que ce soit de protéger l'environnement ou les ressources naturelles.

APPROUVÉ PAR LES MEMBRES DU CCPM

Le 28 mars 2001



AVIS AU CONSEIL N° 01-03

Objet : Protection contre la propagation de maladies transmissibles

Le Comité consultatif public mixte (CCPM) de la Commission de coopération environnementale (CCE);

EN CONFORMITÉ avec son mandat l'habilitant à formuler des avis au Conseil;

INVITE le Conseil à s'assurer que les trois gouvernements prennent toutes mesures envisageables à l'échelle trinationale pour prévenir l'introduction et la propagation de la fièvre aphteuse ou de la maladie de la vache folle (encéphalopathie bovine spongiforme) sur le continent nord-américain;

RECOMMANDE en outre au Conseil de veiller à ce que tous les organismes compétents des Parties déploient des efforts coordonnés pour empêcher l'introduction et la propagation de ces maladies transmissibles.

APPROUVÉ PAR LES MEMBRES DU CCPM

Le 3 avril 2001